

actu **vérités**

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VERNIER

Les dépôts d'hydrocarbures bougeront

Suivant en cela la volonté des autorités verniolanes, une partie des dépôts pétroliers seront fermés. Mais rien ne devrait évoluer avant 2032 au plus tôt, voire avant 2062... Ce résultat à long terme est le fruit d'une vaste étude menée par un groupe de travail, suite à une interpellation du Conseil administratif de Vernier datant du 5 décembre 2000.



Édité par l'Administration
municipale

Comité de rédaction :

M. Georges ZUFFEREY
M. Jean-Claude STEVAN
Mme Annette GIRARDOT
Mme Malory MEX
M. Serge GUERTCHAKOFF

Pour tout contact :

Tél. 022 306 06 22

Fax 022 306 06 21

e-mail:

culture-information@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

tél. 022 306 06 06

Fax 022 303 06 60

Site Internet : www.vernier.ch

Prochain numéro:

Parution semaine du

6 avril 2005

Délaï rédactionnel

14 mars 2005

Journal tiré à

16'300 exemplaires.

Imprimé par SRO-KUNDIG,
sur papier couché mat 115 gr.

Sommaire



© LDD

P. 3

Les dépôts d'hydrocarbures

Le site des dépôts comprend en gros cinq dépôts privés d'une capacité allant entre 53 000 m³ et 115 000 m³.



© Annick Caretti

P. 10

Le Festival Jeunesse

Invitation au pays des rêves pour petits et grands, du 5 au 17 mars 2005.



© LDD

P. 13

Fête de la musique

Si vous êtes musicien, inscrivez-vous pour faire partie de la deuxième édition de la Fête de la musique sur la commune, les 18 et 19 juin 2005.



© LDD

P. 19

Venez fêter la fin de l'hiver

Le Jardin Robinson du Lignon vous invite à venir les aider à brûler le bonhomme d'hiver, le vendredi 18 mars dès 16h30.



© LDD

P. 26

Inscriptions au Vide Grenier

Les Z'ateliers et la Maison du Quartier l'Alibi vous invite à participer au Vide Grenier qui aura lieu lors de la Fête au Village le samedi 21 septembre 2005.

Les dépôts d'hydrocarbures bougeront

En date du 5 décembre 2000, le Conseil administratif de Vernier a interpellé le Conseil d'Etat sur la situation et l'avenir des dépôts d'hydrocarbures sur le territoire verniolan. Trois mois plus tard, le Conseil d'Etat lui répondait qu'un rapport circonstancié sur les perspectives d'évolution du site serait fourni aux autorités communales dès que possible. Finalement, c'est en octobre 2002 que le rapport en question a été achevé. Il s'agit d'une étude qui a été menée sous l'égide de la Direction cantonale de l'Aménagement, en étroite collaboration avec les exploitants des dépôts d'hydrocarbures ainsi qu'avec les services de sécurité compétents. Cette étude n'a jamais été rendue publique à ce jour. Dans un souci de transparence, la commune de Vernier a néanmoins souhaité en dévoiler les points principaux afin d'informer au mieux ses habitants.

Tout d'abord un constat : l'actuel site, autrefois situé en périphérie, est aujourd'hui à l'intérieur de l'agglomération. Rappelons à ce propos la réalisation partielle des aménagements prévus au chemin de Blandonnet (avec le bâtiment abritant un poste de police, le TCS, Total Trading, l'Alliance Internationale de Tourisme, la Fédération Internationale de l'Automobile et celui abritant Gillette, Polo Ralph Lauren, VeriSign, la Fédération Internationale de Basketball, la Mission permanente de Taiwan auprès de l'OMC). Le plan localisé de quartier y relatif prévoit d'ailleurs encore la construction d'autres bâtiments. Sans oublier le projet de construction d'un centre commercial Ikea là où se situe actuellement la brocante de la Renfile.

Cette évolution va dans le sens du Plan directeur de Vernier adopté le 14 octobre 1997. Ce dernier mentionnait déjà la nécessité d'entamer une étude de faisabilité quant à la revalorisation des secteurs dévolus aux dépôts pétroliers. Le plan directeur communal, de même que l'étude sur le Rectangle d'Or, ont mis en évidence la situation stratégique de ces terrains pour un développement urbain. Par ailleurs, l'accident survenu dans l'usine AZF à Toulouse a réveillé certaines craintes.

Un groupe de travail a été créé afin d'aider les bureaux Urbaplan et Trafitec à mener à bien leur mandat. Les représentants des exploitants et

propriétaires des terrains, ainsi que les autorités de Vernier et les différents services de l'administration cantonale concernés se sont réunis à plusieurs reprises pour examiner les propositions établies par les mandataires.

Marge de manoeuvre restreinte

Cela étant, il faut se rappeler que la marge de manoeuvre est restreinte. Les dépôts d'hydrocarbures de Vernier jouent un rôle essentiel pour l'approvisionnement du pays. Rappelons qu'ils se situent là où arrive le pipeline de la Sapro (Société anonyme du pipeline à produits pétroliers). Vingt quatre heures sur vingt

Quelques détails sur les dépôts pétroliers

Le site des dépôts comprend en gros cinq dépôts privés d'une capacité allant entre 53 000 m³ et 115 000 m³ (BP, Esso Sasma, Shell et Tamoil) exploités par deux sociétés (Petrostock et Sogep).

Petrostock exploite les dépôts BP, Sasma et Tamoil. Tandis que Sogep exploite les dépôts Shell et Esso. Le plus gros avec 115 000 m³ est le dépôt Sasma exploité pour le compte de Total Suisse SA et CICA SA, notamment. Près de 380 000 m³ y transitent chaque année en provenance du pipeline, tandis que 130 000 m³ viennent par le rail. Outre de l'essence, on y stocke aussi du carburant diesel, de l'huile de chauffage, du kérosène (pour les

avions) et de l'Avgas (un carburant réservé aux petits avions à hélice et moteurs à piston).

Suit le dépôt BP avec ses 109 000 m³ (kérosène, huile de chauffage et carburant diesel), soit 220 000 m³ par année arrivant par le pipeline. Troisième par la taille, le dépôt Shell, représentant une capacité de stockage de 105 000 m³ (essence, huile de chauffage, carburant diesel et kérosène). 460 000 m³ y transitent grâce au pipeline et 120 000 m³ par le rail. Citons encore le dépôt Tamoil, le dépôt Esso (53 000 m³) et le dépôt des SIG (50 000 m³).

S.G.



quatre, il achemine des hectolitres d'essence et d'huile de chauffage de Marseille à Genève. Parti des raffineries de l'étang de Berre, le pipeline remonte la France jusqu'à Vienne, près de Lyon, avant de bifurquer vers la Suisse, via la vallée du Rhône. A côté de Bâle, Vernier est le point de ravitaillement le plus important des huiles minérales et de produits dérivés en Suisse. Il est vrai que les pipelines restent des moyens de transport sûrs aux niveaux écologique et économique et constituent une alternative avantageuse à l'importation de produits énergétiques par voies fluviales, par chemin de fer ou par la route. Un second pipeline relie le site des dépôts d'hydrocarbures à l'Aéroport international de Genève. Il est géré par la société Saraco, qui l'a construit en 1966.

S'ajoute à cela, le fait que les exploitants n'ont eu de cesse d'investir sur place afin d'améliorer toujours plus la sécurité. En juin 1997, la société Petrostock qui gère une grande partie des dépôts (ceux des groupes BP et Sasma), avait organisé une journée portes ouvertes afin de présenter le très important programme visant à rendre ses installations plus sûres et plus respectueuses de l'environnement. On disait alors que les actionnaires de Petrostock avaient investi 40 millions de francs entre 1995 et mi-1997. Parallèlement, la protection contre les incendies a été renforcée.

Deux scénarios

Il ressort de l'étude achevée à fin 2002 trois scénarios réalistes: le scénario 1 prend pour hypothèse une fermeture des dépôts qui aujourd'hui sont peu ou pas actifs. Il s'agit des dépôts Esso, Tamoil, partie sud de BP et surtout SIG. Sans considérer le dépôt SIG, la capacité du site serait diminuée d'environ 150 000 m³ de volume de stockage, soit environ un

tiers de la capacité actuelle. Le scénario 2 part de l'hypothèse de la fermeture des sites où les conflits sont les plus aigus (soit Sasma, Tamoil, BP et SIG). A partir de là, deux sous-scénarios ont été examinés. Le scénario 2.1 décrit une situation future où l'activité du site pétrolier de Vernier et les obligations fédérale de stockage auront fortement baissé. Les capacités des dépôts de Shell et Esso seraient alors suffisantes pour répondre aux besoins. Sans considérer le dépôt SIG, la capacité du site serait diminuée d'environ 250 000 m³ de volume de stockage (près des deux tiers de la capacité actuelle).

Enfin, un scénario 2.2 a également été examiné. Il part de l'hypothèse où de nouveaux dépôts sont aménagés

autour des sites de Shell et Esso (sur les sites actuellement occupés par les entreprises de ciment Pro Béton et Holcim, ainsi que par le bâtiment artisanal Télécom qui en conséquence devraient être déplacés). Cela permettrait de maintenir une capacité de stockage d'environ 300 000 à 400 000 m³.

C'est ce dernier scénario qui a été retenu par le groupe de travail comme ligne directrice.

Choix du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat a ratifié ce choix lors de sa séance du 5 mars 2003. Il a très précisément décidé «de mettre en oeuvre les mesures permettant de concentrer progressivement les dépôts dans les secteurs les moins

Les trois rayons de sécurité

Trois rayons ont été déterminés: le rayon de létalité, le rayon de sécurité et le rayon d'évacuation.

Le rayon de létalité comprend la zone allant jusqu'à 40 mètres du bord des différents bassins. Dans ce périmètre devrait être interdite toute nouvelle construction ou installation qui entraîne des habitations, des places de travail permanentes ou d'importantes concentrations de personnes.

Le rayon de sécurité couvre la zone située entre 40 et 100 mètres des plus proches bassins.

Dans ce périmètre, l'Etat souhaite également interdire toute nouvelle construction, de même que des nouvelles installations sportives ou culturelles.

Enfin, dans la zone d'évacuation, on se voit dans l'obligation d'établir un plan d'évacuation et d'intervention.

Ainsi, le projet de centre commercial Ikea (13 000 m² et des surfaces artisanales et de bureaux) se situe hors du rayon de sécurité. C'est-à-dire à plus de 100 mètres des dépôts les plus proches.

Par contre, il se trouve en partie dans la zone d'évacuation, d'où la nécessité de prendre des mesures constructives et organisationnelles. En cas de maintien en fonction des dépôts d'hydrocarbures des SIG, cela rendrait impossible le projet de nouvelle salle de sport au Centre sportif du Bois-des-Frères.

S.G.



conflictuels en termes de développement urbain et de dommages potentiels pour la population». Cela implique que les droits de superficie des exploitants occupant des terrains propriétés de l'Etat et de la Ville de Genève ne soient pas reconduits à leur prochaine échéance. L'Etat de Genève possède le terrain qu'exploite Sasma, lequel est au bénéfice d'un droit de superficie valable jusqu'en 2032 avec une option jusqu'en 2062. En fait, Sasma disposera en 2032 d'une trentaine d'années pour libérer les surfaces occupées. La Ville de Genève détient quant à elle la partie sud du dépôt BP. BP Switzerland est au bénéfice de droits de superficie jusqu'en 2044, respectivement 2046.

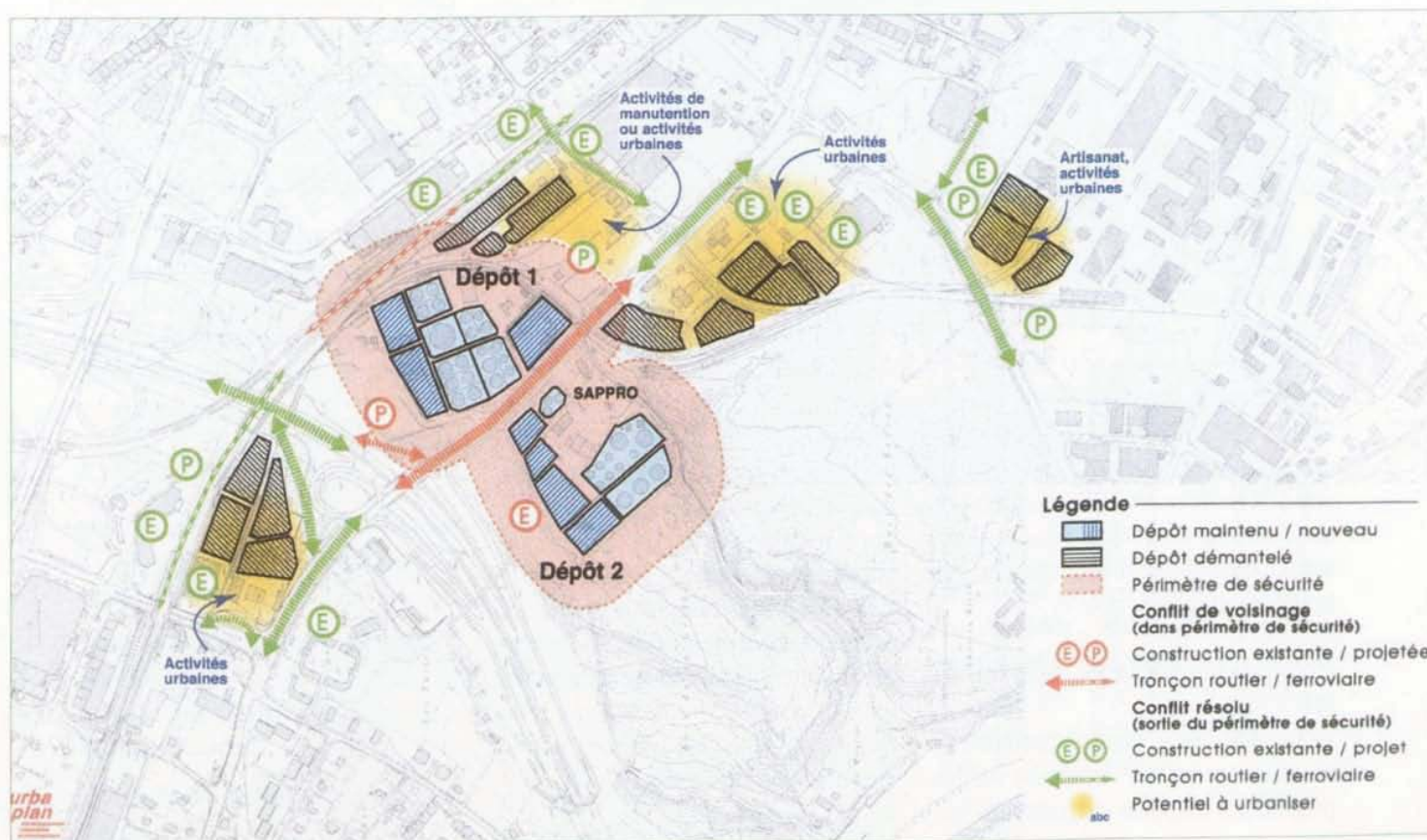
Protection contre les accidents majeurs

En parallèle à ce choix, l'Etat a décidé d'aller de l'avant avec le projet d'implantation d'Ikea. En effet, le géant suédois de l'ameublement se situe dans la 3e zone, celle située à plus de 200 mètres du bord du bassin de rétention (lire l'encadré sur les trois rayons de sécurité). Mais des conditions sévères ont été exigées. Ainsi, les façades du magasin donnant sur la route de Pré-Bois seront garnies d'un blindage spécial en béton armé. Précisons que cette paroi ne comprendra ni porte, ni fenêtre, ni la moindre ouverture. Afin de sécuriser une éventuelle évacuation des clients

et des employés, une rue souterraine large de 5 mètres sera aménagée. Les sorties de secours y menant seront également blindées en béton armé. Une étude de l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail est en cours afin de déterminer l'ensemble des mesures à prendre dans le périmètre, y compris vis-à-vis de la voie CFF.

Serge Guertchakoff

Proposition de scénario pour le regroupement à long terme des dépôts d'hydrocarbures, adoptée par le Conseil d'Etat le 5 mars 2003



Conseil administratif > communications

Population

La légère baisse de la population de notre commune continue. En effet, le nombre des habitants au 31 décembre 2004 était de 31'096 contre 31'103 à la fin janvier.

Chômage

Le chômage, par contre, continue de progresser. A fin décembre, le nombre des chômeurs s'élevait à 1'145, soit 18 personnes de plus que le mois précédent. A ce chiffre, il convient d'ajouter 438 demandeurs d'emploi non-chômeurs, le nombre total de demandeurs d'emploi se montant à 1'583.

Conseil administratif

M. ZUFFEREY a été désigné au sein du comité de pilotage du projet d'agglomération franco-valdo-genevoise comme représentant des communes genevoises.

Sécurité au Lignon

Le Conseil administratif a signé un contrat avec le mandataire de la sécurité de la cité du Lignon pour la surveillance, la prévention et la médiation autour des bâtiments et locaux occupés par la commune dans la cité.

Chemins pédestres

Le département de l'intérieur, de l'agriculture et de l'environnement a versé une subvention de CHF 10'000.— à la commune de Vernier pour la réalisation du sentier didactique du pètrole inauguré l'an dernier.

Prestations sociales individuelles

Le Conseil administratif a entériné la nouvelle teneur du règlement sur les prestations sociales individuelles qui

sera présenté dans une prochaine commission sociale. Les prestations financières communales sont ventilées en six catégories de prise en charge (logement, formation, enfants, entretien, santé et charges diverses); elles ne peuvent être versées que trois fois par an au même bénéficiaire et ne peuvent être octroyées que dans le cadre d'un contrat d'engagement entre le bénéficiaire et le service communal.

Intégration

Le Conseil administratif, suite à une recommandation de l'OVDD, a proposé que la commune de Vernier accueille sur son territoire les Assises de l'intégration 2006 sur le thème «Intégration et emploi», en collaboration éventuelle avec d'autres communes du Mandement.

En outre, pour répondre au vœu du Conseil municipal exprimé par le vote dans le budget 2004 d'une rubrique de CHF 20'000.— pour des actions en faveur des handicapés, le Conseil administratif a versé un montant de CHF 10'000.— pour soutenir l'association Project qui oeuvre en faveur de l'intégration professionnelles des personnes handicapées.

Aide humanitaire

Le Conseil administratif a versé un montant de CHF 5'000.— à la Croix Rouge en faveur des personnes sinistrées en Haïti.

Réseau routier

Le Conseil administratif a donné son accord à ce que la Ville de Genève pilote l'aménagement de la zone 30 dans le quartier des Ouches, y compris les travaux à réaliser sur l'avenue Henri-Golay, propriété de la commune. Il en coûtera CHF 45'000.—

à Vernier pour la prise en charge de la part des travaux lui revenant. Une fois ce montant définitivement arrêté, un projet de délibération sera présenté au Conseil municipal.

Cimetières

Le Conseil administratif a lancé un appel d'offres pour la prise en charge des frais d'obsèques de ses habitants et a retenu celle de la Ville de Genève, pour un prix moyen de CHF 1'450.—.

Aménagement du territoire

Le DAEL a consulté la commune pour connaître sa position quant à une densification de la parcelle de l'Etat au chemin de la Bourdonnette. Le Conseil administratif a répondu qu'une densification était possible dans la mesure où les bâtiments projetés s'inscrivaient dans le cadre du projet d'un EMS. Le Département a répondu en indiquant que la densification projetée est de 0.6, le projet prévoyant 9 petits immeubles de deux étages sur rez, deux bâtiments d'un étage sur rez et un grand parc central.

Comptes communaux

Le Conseil administratif a adjugé la révision des comptes de la commune à la société PriceWaterhouseCoopers, pour un montant entre CHF 29'000.— et CHF 32'000.—. Le mandat a commencé au début 2005.

Conseil municipal > séance du 25 janvier 2005

Par 24 oui, 8 non et 2 abstentions, le Conseil municipal donne un préavis défavorable au projet de modification du régime des zones selon plan 29'151-540, pour la réalisation d'une zone de développement industriel et artisanal au lieu-dit «Les Communs».

La deuxième délibération, concernant l'octroi d'un droit de superficie pour permettre la construction et l'exploitation d'un bâtiment industriel et artisanal sur la parcelle n° 4632, feuille 51 (chemin de Grenet) est acceptée par 34 oui, soit à l'unanimité.

C'est par 29 oui et 5 non que nos élus accepte l'ouverture d'un crédit de CHF 530'000.- destiné à la réalisation d'un parc d'activités au chemin de Morglas pour les jeunes de Vernier-village.

Un second crédit de CHF 224'500.-, destiné à l'achat d'une nouvelle balayeuse, est accepté par 28 oui et 3 abstentions.

Finalement, une motion invitant le Conseil administratif à régler le problème des « véhicules-ventouses »

sur la commune, notamment dans les quartiers des Avanchets et de Châtelaine, est acceptée par 30 oui et 3 abstentions.

Toutes les décisions peuvent être consultées sur www.vernier.ch

Prochaine séance

Mardi 12 avril 2005 à 20h30

L'ordre du jour est disponible environ 6 jours avant la séance sur notre site Internet : www.vernier.ch

Zoom sur...

Daniel Hauenstein

**Conseiller municipal,
membre de l'Alliance de Gauche**

Quelle est votre passion ou hobby ?

« Pas de passions, ni de hobby particuliers. J'aime la vie et tout ce qu'elle m'apporte. Je profite de l'instant présent. »

Quel est votre plat préféré ?

« Plus soupe aux légumes que caviar, moins hamburger que fondue, j'aime partager un repas dans un petit bistrot sympa. »

Quel est votre meilleur souvenir d'enfance ?

« Les forêts d'Angola, terrain de jeux de mon enfance. »

Décrivez un de vos rêves pour Vernier ?

« Pour aujourd'hui : qu'Ikea ne s'installe pas sur notre commune.

Pour l'avenir : une meilleure reconnaissance de la part du canton des charges sociales qui incombent à Vernier. »

Quel est votre artiste musical ou groupe préféré ?

« Musique classique et chanson fran-

çaise à thème. »

Quelle est la personnalité, vivante ou décédée, qui a été la plus marquante pour vous ?

« Aung San Suu Kyi, opposante birmane, une femme qui a du courage et de la ténacité. »

Propos recueillis par S.G.



© Magali GIRARDIN

Levée des déchets

Comme nombre d'entre vous ont pu le constater, notre calendrier du ramassage des déchets n'a pas encore été distribué en ce début d'année. Effectivement, en 2005 il change de look et arrivera dans vos boîtes aux lettres prochainement.

Un changement concernant la levée des déchets métalliques a été réalisé, aussi il est important de retenir que le ramassage s'effectue maintenant le jeudi suivant la levée des encombrants et non pas le mercredi comme c'était le cas en 2004.

Nous rappelons aux verniolanes et verniolans que selon notre règlement communal relatif à la collecte des déchets, les sacs à ordures et contai-

ners doivent être sortis la veille du jour de ramassage avant 21h00 ou au plus tard à 7h00 le jour de la levée. Et ce pour garantir l'évacuation de vos déchets.

D'avance nous vous remercions pour votre collaboration.



Collecte des déchets valorisés

Déchets encombrants

Mardi 5 avril 2005

Déchets métalliques

Jeudi 7 avril 2005

Déchets valorisés

Dans les immeubles équipés du système de containers différenciés
PET : lundi, mercredi, vendredi
PAPIER : lundi, mercredi, vendredi
VERRE : jeudi
ORGANIQUES : mardi

■ Renseignements :
Centre d'entretien de Vernier,
tél. 022 306 07 00.

Cartes journalières CFF : disponibles au poste de sécurité municipale

Depuis le début de l'année, la commune de Vernier met à disposition des habitants 2 séries de cartes journalières CFF. Pour CHF 35.- libre parcours pendant un jour sur tout le réseau CFF et sociétés assimilées.

■ Le prix par carte journalière est de CHF 35.- à retirer contre paiement au poste de Sécurité municipale de Vernier, rue du Village 38.

Il est possible de la ou les réserver 24 heures à l'avance en téléphonant

au 022 306 06 55 pour savoir si le ou les jours souhaités sont disponibles. Le paiement se fait cash, cartes EC-direct ou Postcard. Les autres cartes de crédits ne sont pas honorées et nous ne délivrons pas de facture.

■ Les cartes sont vendues en priorité aux habitants de la Commune, sur présentation d'une carte d'identité. Ils peuvent acheter la ou les cartes plusieurs semaines d'avance à condition, bien entendu, qu'elles

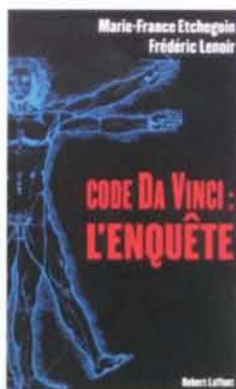
soient encore disponibles car nous n'avons que 2 séries. Toutefois, le nombre de carte par achat est limité à 4 ! (Correspondant à un voyage pour 2 personnes avec le retour à un jour différent.)

■ 3 jours avant la date de validité, elles sont vendues à la personne qui se présente, sans plus tenir compte du lieu d'habitation.



Les bibliothécaires ont choisi pour vous

> **Code Da Vinci : l'enquête**, de Marie-France Etchegoin et Frédéric Lenoir



Vous avez lu le roman de Dan Brown? Il est temps de lire l'enquête menée par une journaliste et un sociologue sur les thèmes abordés par le romancier : les manuscrits de la mer Morte, l'Opus Dei, les tableaux codés de Léonard de Vinci, les lieux du romans, etc.

> **Le Mythe de la Joconde**, de Jean Margat : déclinaisons sur le tableau le plus emblématique de tous les temps

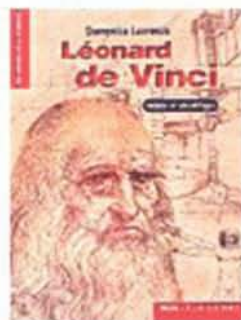


Un seul personnage dans ce livre, mais une multitude d'artistes différents y défilent.

Pastiches et caricatures d'hommes politiques, célébrités diverses dans publicités, couvertures de magazines, cartes postales, etc.

Plus sérieux, dans la collection Pour la science :

> **Léonard de Vinci : artiste et scientifique**, de Domenico Laurenza



Par l'étude des dessins et tableaux du génie, l'auteur fait le point sur les connaissances scientifiques à la Renaissance.

> Envie de savoir décoder les langues étrangères en voyage sans l'usage des mains ?

Testez nos petits guides Assimil, Harrap's ou Ulysse

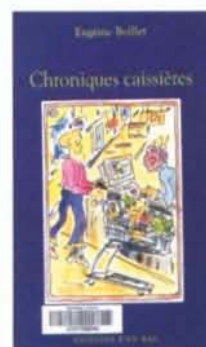
> **Le Chiffre de l'alchimiste**, de Philip Kerr



Quand Isaac Newton joue les détectives dans le vieux Londres. Le célèbre savant et son assistant découvrent un mystérieux message codé sur le corps d'un homme assassiné dans une Tour de Londres, ainsi que des symboles alchimistes. D'autres cadavres vont suivre ; les

deux héros sauront-ils déjouer un complot de faux-monnayeurs ?

> **Chroniques caissières**, de Eugénie Boillet



Une jeune ex-caissière d'une grande chaîne de magasins suisses décode les gestes et remarques des clients et les consignes de la hiérarchie. Chroniques comiques, ironiques et tendres d'un monde souvent côtoyé mais rarement décrit.

Horaires d'ouverture

Avanchet

Lundi : 15h45 - 19h45
Mardi : 14h00 - 18h00
Mercredi : 14h00 - 18h00
Vendredi : 14h00 - 18h00
Samedi : 10h00 - 12h00

Châtelaine

Lundi : 14h00 - 18h00
Mardi : 14h00 - 18h00
Mercredi : 09h00 - 12h00
14h00 - 18h00
Jeudi : 16h00 - 20h00

Vernier-Village

Lundi : 14h00 - 18h00
Mardi : 16h00 - 20h00
Mercredi : 09h00 - 12h00
Jeudi : 14h00 - 18h00
Samedi : 10h00 - 12h00

(Horaire réduit pendant les vacances de Pâques)

Le Festival Jeunesse de Vernier invite les enfants au pays des rêves

Du 5 au 17 mars, le service de la Culture de la commune propose six spectacles, dont deux tout public. Au programme : contes, théâtre mais aussi sketches mêlant mimes et acrobaties.

Donner un peu de soleil aux enfants! Voici l'un des principaux objectifs du Festival Jeunesse de Vernier, organisé par le service de la Culture de la commune, en collaboration avec le service des bibliothèques, pour la douzième année. C'est aussi celui qui tient particulièrement à coeur à Annette Girardot, la responsable du service.

Le Festival Jeunesse de Vernier 2005 présente six spectacles, du 5 au 17 mars, à la salle des fêtes du Lignon, à la Maison Chauvet-Lullin ainsi que dans les bibliothèques de Châtelaine et des Avanchets.

Son originalité : il s'adresse aux très jeunes voire tout petits, puisqu'«Hänsel et Gretel», livre animé par le Théâtre Couleurs d'ombres d'après le conte de Grimm, accueille un public dès l'âge de trois ans. Pour chaque spectacle, un âge minimum est conseillé. Il est fixé avec attention car le message doit être adapté à la compréhension de l'enfant.

S'il y en a pour tous les âges, il y en a aussi pour tous les goûts. Chaque année, c'est avec un grand enthousiasme que la responsable du service de la Culture veille à offrir une programmation variée. Son choix se porte autant sur des artistes de la région que sur des compagnies étrangères.

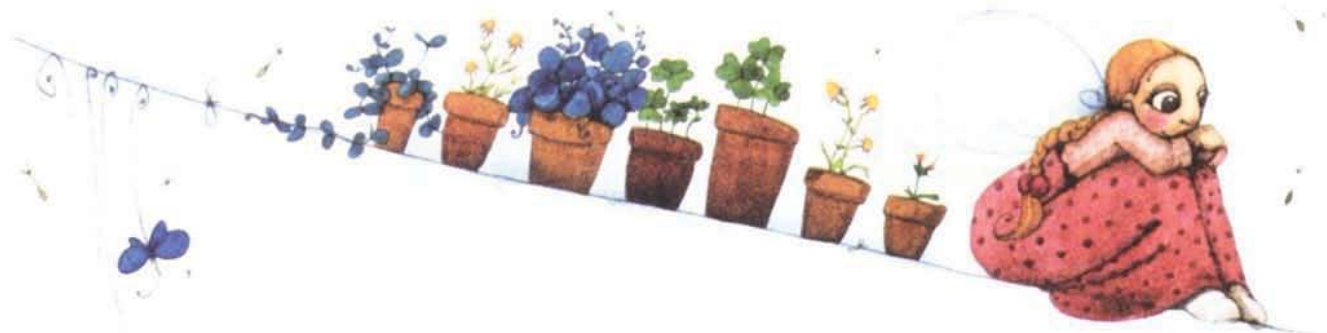
A quelques jours de la manifestation, l'équipe se réjouit de faire découvrir un spectacle inédit à Genève: «Mamalou», interprété par Monique Schnyder, «une artiste fabuleuse issue du monde du cirque». De même,

«Ha Ha Ha» par la Compagnie OkidOK2. Contes, spectacles clownesques, formes animées: l'invitation au voyage dans un monde imaginaire est garantie.

La culture est très importante dans la



«Mamalou», interprété par Monique Schnyder



© Annick Caretti

société et notamment pour les plus petits, car elle fait découvrir le rêve.

Pour certains, ce sera même l'occasion de se rendre au spectacle pour la première fois. Et cela grâce à une politique de prix relativement abordables (voir encadré pratique) afin de permettre l'accès à un maximum de familles. Pour les informer, une large

diffusion de dépliants s'effectue au sein des écoles de la commune, grâce au soutien du département de l'Instruction publique genevois.

A noter qu'à elles-seules les illustrations du dépliant et l'affiche conçues par une Lausannoise, Annick Caretti, suffisent à la promotion du festival tant elles invitent naturellement à un doux voyage au pays des songes.

Elise Jacqueson

Festival Jeunesse Vernier Du 5 au 17 mars 2005

Renseignements : Service de la culture, tél. 022 306 07 80.

Vente de billets : Stand Info Balxert et à l'entrée du spectacle.

Tarifs : enfants CHF 8.- ; adultes CHF 12.-.

Spectacles dans les bibliothèques CHF 5.- (sur place uniquement)

Genève regarde Zurich se mettre à 30 à l'heure à toute vitesse

Fin janvier, une cinquantaine d'élus municipaux et de spécialistes genevois - parmi lesquels notre responsable communal du Génie civil, Monsieur Juan-Carlos Taboada - se sont rendus à Zurich, afin de voir comment la première ville du pays s'est débrouillée pour instaurer sans heurts une multitude de « zones 30 ».

L'initiative de cette course d'école professionnelle a émané du Département cantonal de l'intérieur, de l'agriculture et de l'environnement (DIAE), et plus particulièrement de son président, le conseiller d'Etat Robert Cramer. « A Zurich, ils ont mis en place quatre-vingt zones 30 en une année,

à un coût qui défie toute concurrence. Et ça marche ! », précise Caroline Dallèves, chargée de communication au DIAE.

Bravant un froid plus que glacial, les politiciens et techniciens se sont mis au « Tempo 30 » zurichois. Ils ont ainsi pu se rendre compte de différentes choses : les équipements sont légers, quelques passages-piétons ont été maintenus et les routes à fort ou moyen trafic ont été évitées. Quant au coût de ces nouveaux aménagements modérateurs, il n'a été que de 2 millions de francs. Le trafic a néanmoins baissé, de même que le nombre d'accidents.

Comment la ville de Zurich est-elle arrivée à un tel succès, avec uniquement des mesures légères ? On peut imaginer que la mentalité germanique, plus respectueuse du piéton, y est pour quelque chose. Et que le fait de ne prévoir des zones 30 que dans les poches d'habitation a permis de favoriser leur acceptation. Mais deux mesures accompagnatrices ont joué un rôle crucial : une importante campagne d'information et des contrôles policiers fréquents. Au retour, les Genevois se sont surtout montrés impressionnés par la modestie des installations zurichoises. Et par leur efficacité.

Les équipes de déneigement à pied d'oeuvre

Depuis le 3 novembre 2004 jusqu'au 23 mars prochain, le Centre d'entretien est en alerte ! Durant cette période dite de viabilité hivernale, le personnel communal peut être appelé de jour comme de nuit afin de venir déblayer les routes, trottoirs et préaux d'écoles de la commune.

C'est le responsable de piquet de la semaine qui tourne par tous temps sur l'ensemble du territoire communal afin de prévenir d'éventuels changements climatiques et prendre la décision d'enclencher l'alerte; le 23 janvier dernier nous avons été les premiers sur le canton à l'activer.

Les routes et les grands axes sont déblayés en priorité, même si nous accordons une attention toute particulière aux accès piétons ainsi qu'aux préaux d'écoles.

Toutefois, il arrive que les températures nous surprennent et que la nature nous prenne de court. Malgré tous nos efforts afin de sécuriser l'ensemble du territoire, beaucoup de trottoirs étaient gelés après les dernières chutes de neige. Il faut savoir que le sel ne réagit plus en dessous de -4, -5 degrés, de ce fait nous avons dû gravillonner. La bise qui nous a tenu compagnie toute la semaine a formé des congères par-ci par-là, rendant certaines routes impraticables qui ont dû être déneigées dans l'urgence.

Durant toute la semaine du 23 au 31 janvier des entreprises extérieures ont été engagées afin de nous prêter main



forte et sont venues renforcer notre équipe afin de déblayer : arrêts de bus, passages à piétons, trottoirs et grilles de routes.

Selon la demande des enseignantes et des enseignants, nous n'avons pas déneigé les préaux les premiers jours afin que les enfants puissent jouer dans la neige. Par la suite, au vu du gel, nous avons mis des gravillons. Par ailleurs, à l'instar d'autres communes, il est convenu que la voirie n'intervienne que durant les moments où les enfants ne sont pas à l'école, nous ne pouvons donc intervenir que les mercredis après-midi. Pour aller plus vite, nous avons loué des engins adéquats pour casser et débarrasser la glace.

Enfin, faut-il rappeler, que selon l'article 40 de la loi sur les routes L1 10

«l'entretien des chemins privés est à la charge des propriétaires qui y ont droit de propriété ou de passage». De ce fait ces chemins doivent être déblayés par les riverains ou une entreprise, les frais inhérents étant à leur charge. Nous comprenons que les propriétaires fassent appel à notre Commune, mais au vu de l'article cité et de l'étendue de notre commune, il nous est impossible d'y répondre.

Pour toute question supplémentaire vous pouvez joindre la réception du Centre d'entretien du lundi au vendredi, de 8h00 à 11h00 et de 13h30 à 16h30 au 022 306 07 00.

Fête de la musique

les 18 et 19 juin 2005

Pour la deuxième année consécutive, la Fête de la musique est organisée dans différents quartiers de la commune de Vernier. Cette fête donnera l'occasion à tout un chacun de faire partager ses talents musicaux.

Si vous êtes musicien amateur, étudiant, professionnel, Si vous faites partie d'un groupe, d'un chœur, d'une fanfare ou de tout autre ensemble, classique, musique du monde, rock, jazz, électro, hip-hop, etc.

Inscrivez-vous pour participer à cet événement.

Renseignements : Service de la culture et de l'information, tél. 022 306 07 80
Association Vernier sur Rock, tél. 022 341 41 63

Renvoyez le bulletin de participation ci-dessous **jusqu'au 15 mars 2005**, à :
Commune de Vernier, Service de la culture, case postale 520, 1214 Vernier



Style de musique :

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone : Fax :

E-mail :

Si formation

Nom de la formation :

Nombre de personnes :

Que de changements au sein des restaurants scolaires

Toujours soucieuse du bien-être de l'enfant, la commune de Vernier a mené une réflexion dans le cadre des restaurants scolaires de Vernier et les résultats sont déjà visibles.

En effet, que de changements au sein des restos scolaires de Vernier depuis la rentrée 2001-2002, date de la reprise de la gestion par la commune de Vernier :

Des semaines à thème sont organisées – la semaine du goût au mois de septembre a été instaurée - le label Fourchette Verte Junior a été obtenu et, aujourd'hui, tous les réfectoires sont équipés de self-service.



Cette initiative est partie du constat suivant : les enfants passent beaucoup de temps au restaurant scolaire et ils manquent d'autonomie lors du repas. Ainsi, afin de répondre à ces besoins, une première expérience s'est déroulée à l'école d'Avanchet et a remporté un très vif succès tant chez les plus grands que chez les plus petits. A son arrivée au restaurant scolaire, l'enfant prend des services, une assiette et un verre puis un adulte lui sert les aliments, conformément aux quantités requises par le label Fourchette Verte Junior. L'enfant devient responsable de

son choix.

A relever qu'en début d'année scolaire, les tout petits prennent uniquement une assiette, les couverts étant déjà sur la table, à leur hauteur. En cours d'année et en fonction de l'autonomie acquise, ils saisisent pour l'un les services pour l'autre le verre.

Déjà sensibilisés au tri des déchets dans les classes, ils le seront également au restaurant scolaire, par le tri alimentaire, le papier mais également le tri des couverts.

Afin que tous les enfants puissent bénéficier d'un cadre de vie convivial, agréable et répondant à leurs besoins, deux modifications dépendant du service de la petite enfance sont encore à apporter : la décoration intérieure des lieux de repas et un nouveau nom pour les restos scolaires.

Rectificatif

Dans notre dernière édition, sous la rubrique Vernier Fleuri, le libellé de la photographie est erronée : il s'agit en fait de la villa de M. et Mme Pasche, premier prix de la catégorie terrasses et villas.

Babylone au chemin de Morglas

Lors de la séance du Conseil municipal du 25 janvier dernier, sur proposition du Conseil administratif, une large majorité, allant de l'AdG aux libéraux, a voté un crédit de Frs 530'000.— pour la «réalisation d'un parc d'activités au chemin de Morglas pour les jeunes de Vernier-village». Seule l'UDC s'est opposée à ce projet. Pourquoi ce refus et - surtout - qu'est-ce qui se cache sous cette dénomination enchantée ?

Pour une vingtaine de jeunes

Un bref historique est nécessaire : le 22 octobre 2003, une délégation représentant un groupe d'une vingtaine de jeunes gens du village est reçue par les commissions «Sécurité, Transports et Circulation» et «Sociale, Jeunesse et Petite Enfance». Ils demandent de pouvoir disposer de locaux afin de faire de la musique et de la musculation. Les Conseillers administratifs en charge de ces deux dicastères ne restent pas insensibles à cette requête et, la couplant avec le projet de déplacement de la rampe de skateboard de Châtelaine au village inscrit au budget, soumettent la DA129-04.12, datée du 7 décembre 2004, au Conseil municipal. Nous apprenons, stupéfaits, que le projet prévoit effectivement l'aménagement de l'espace pour les planches à roulettes, mais également la réalisation de magnifiques jardins verticaux, un terrain multisports et la pose de containers vides en guise de locaux.

Un parc mal situé

L'UDC ne s'oppose pas à la volonté d'offrir des lieux de rencontres pour

les jeunes de notre commune, encore moins la possibilité de pratiquer du sport. Par contre, nous sommes convaincus que ce parc d'activités, tel qu'il a été conçu, ne répondra pas aux désirs des futurs utilisateurs. Sa situation, en contrebas des terrains de foot du F.C. Vernier, n'est de loin pas la meilleure. Trop éloigné des transports en commun, trop excentré, il risque de n'attirer que quelques initiés. Ensuite, au-delà de l'indécatesse de parquer les adolescents dans des containers, par qui seront remplis les locaux ? Les jeunes eux-mêmes, nous dit-on. Alors qui décidera si l'on privilégie la musique, la musculation ou autre chose ? Enfin, nous craignons le mélange des genres. Les humains aiment se regrouper par centre d'intérêts, plus encore les 14-20 ans. Et là, il y en a pour tout le monde, ce qui est, à coup sûr, la porte ouverte aux conflits.

Des jardins digne de Babylone

L'UDC tient à féliciter les ingénieurs et architectes pour le projet des jardins verticaux, qui seront, à la vue de la présentation, superbes. Néanmoins, un parc d'activités pour les jeunes est à notre sens l'endroit le plus inadéquat pour ceux-ci, d'autant plus à la lisière de la zone industrielle. Une réalisation telle que celle-ci mériterait d'être mise en valeur au centre du village ou aux abords du centre commercial du Lignon par exemple.

Une demi réalisation

L'UDC, malgré les explications fournies, continue de considérer que les Frs 115'000.— d'honoraires, soit près

du quart de la somme totale, sont indécents. A titre de comparaison, le container de 45m², y compris sa livraison, ne coûte «que» Frs 15'000.— ! De plus, rappelons que le crédit couvre uniquement l'aménagement de la moitié de la parcelle, l'autre partie des travaux devant être réalisée plus tard. Dès lors, nous demandons au Conseil administratif de ne rien entreprendre de plus avant qu'un bilan de fréquentation et un état de conservation des lieux, effectués dans deux ans environ, répondent à nos légitimes interrogations. Rien ne sert de s'engager dans de dispendieuses dépenses supplémentaires si la première étape ne répond pas aux attentes.

Nous souhaitons la réussite du parc

L'UDC a refusé ce projet car nous n'y croyons pas sous cette forme. Mais en parti responsable de ses actes, et contrairement à d'autres où la doctrine l'emporte sur le réalisme, nous serons prêts à faire notre mea culpa si le parc devait être une réussite. D'ailleurs nous souhaitons, maintenant que le budget a été accordé, bon vent à ce parc en pensant à l'argent du contribuable investi, tout en émettant toujours de sérieux doutes. Ainsi nous montrons, encore une fois, que nous faisons passer le bien commun avant la querelle partisane.

Antoine Bertschy
Conseiller municipal



La Droite municipale prête à signer la fin du développement de la petite enfance à Vernier !

Lors du Conseil municipal du 25 janvier 2005, la majorité municipale composée des groupes Libéral, Radical, PDC et UDC ont déposé une délibération visant à instaurer un moratoire sur l'ouverture de nouvelles institutions de la petite enfance (IPE) jusqu'en 2007 et à fixer un plafonnement des charges jusqu'en 2007 au niveau des montants arrêtés du budget 2005. Tous les partis de Gauche sont entrés en résistance.

Toutes les études menées dans la petite enfance montrent l'importance du besoin de garde pour les familles en Suisse et Vernier n'est pas en reste. Le sondage réalisé en 2001 sur la Commune avait révélé que, sur la base de 700 ménages interrogés ayant un enfant de 4 ans ou moins, près de 200 de ceux-ci auraient eu recours à un mode de garde dans les IPE de la Commune s'il y avait davantage de places.

Comment comprendre alors cette intention de la droite de Vernier alors qu'en 2000, soit après la municipalisation, une motion radicale avait été votée à l'unanimité demandant une place pour chaque enfant dans les IPE de la Commune ?

En 2002, les groupes PDC et Radical au Conseil National à Berne avaient massivement voté avec la gauche en faveur d'une incitation financière de 50 millions de Francs destinés à fi-

nancer d'ici 2007 toutes nouvelles crèches. La Commune a déjà pu bénéficier en partie de cette manne pour l'ouverture de l'Espace de Vie Enfantine (EVE) du Lignon et d'autres projets actuellement en cours pourront également en bénéficier.

Si cette délibération venait à être acceptée par la majorité de droite, la Commune devra abandonner tous les projets d'augmentation de places de crèches pour les deux prochaines années en tout cas. Certains partis de droite prétendent au centre de l'échiquier politique, tel que le PDC, prônent pourtant à tout vent dans leur programme électoral, leur volonté de soutenir les familles par notamment l'ouverture de nouvelles places de garde. Malheureusement, dans les faits, tous les arguments sont bons pour ne pas agir mais à « réfléchir » à de nouveaux modes de garde. Et pourtant, les mamans de jours sont trop peu nombreuses pour satisfaire tous les besoins de garde.

La Droite cantonale a bloqué les subventionnements de la nouvelle loi cantonale sur la petite enfance votée par tous les partis en octobre 2003. L'application de cette loi a été « suspendue » jusqu'à nouvel avis lors du vote du budget cantonal 2005.

De nombreuses études officielles ont démontré l'utilité des garderies ou crèches (cf. notamment KARIN MUL-

LER KUCERA et TOBIAS BAUER, *les garderies, une opération rentable*, Ed. politique sociale n°5a, 2001, Zürich). Ces études relèvent synthétiquement que chaque franc investi dans la petite enfance rapporte 3 à 4 francs à la société.

En effet, on observe notamment chez les enfants des classes sociales moyennes et moins favorisées des répercussions positives sur les résultats scolaires. A moyen/long terme, la meilleure intégration sociale résultant des crèches ou garderies permet d'atteindre une meilleure formation prévenant ainsi la précarité.

Pour nous, **Les Socialistes**, chaque investissement dans la petite enfance est aussi un pas supplémentaire vers l'égalité pour les femmes en particulier, tant qu'il est vrai que cette idée d'imposer aux femmes le choix entre carrière professionnelle et un enfant est une injustice forte et profonde.

Nous ferons le maximum afin que cette délibération soit rejetée et pouvoir ainsi offrir davantage de places de garde sur la Commune.

Solidaires passionnément et responsables !

Parti Socialiste de Vernier

Case postale 227 – 1211 Genève 28

www.socialiste.ch/Vernier

Email: socialistevernier@yahoo.fr

Tél. 079 780 24 70



Quelques réflexions sur la politique communale de la petite enfance

Les faits

Jusqu'en août 2001, la commune subventionnait des associations bénévoles qui assuraient l'accueil et la garde d'enfants de 0 à 4 ans. A la suite d'une décision prise par la majorité de gauche au sein du Conseil municipal, les crèches, les garderies et les jardins d'enfants ont été municipalisés.

En 2000, les associations offraient 169 places d'accueil et étaient subventionnées à hauteur de 2,6 millions de francs, soit 4.9% du budget de fonctionnement communal. A la suite de la municipalisation, la commune alloue, en 2005, 5,5 millions (déduction faite des revenus engendrés par les prix de pension) soit 7.6% du total du budget de fonctionnement.

La commune assure alors 211 places d'accueil soit 42 places supplémentaires.

Les coûts entre 2000 et 2005 ont donc plus que doublé. Ainsi, le coût de la place passe de 15.776 frs en 2000 à 26.426 frs en 2005.

La municipalisation a entraîné une réorganisation du secteur de la petite enfance et a impliqué de lourds investissements. Le personnel d'encadrement a été fonctionnarisé.

La structure de direction et de coordination, composée de deux personnes, a été créée et bénéficie de l'appui d'autres services communaux, tel le service des finances.

En 2003, l'EVE du Lignon (Espace de Vie Infantile) fut inauguré en lieu et place de deux anciennes structures d'accueil. Le coût de l'investissement s'est élevé à 3,5 millions de francs.

En 2004, le Conseil municipal a décidé de créer une halte-garderie provisoire sur le site Bourquin à Châtelaine afin de remplacer d'autres garderies non conformes à l'usage, pour un coût d'investissement de 700.000 francs. Cette nouvelle structure sera mise en service dès la rentrée scolaire 2005-2006.

A moyen terme, il est prévu de remplacer la halte-garderie du site Bourquin par une nouvelle structure sur l'emplacement de l'actuel CASS situé chemin de l'Etang. Ce projet nécessitera un investissement non encore chiffré pour adapter les locaux à leur nouvel usage.

Pour 2007 et 2008, le Conseil administratif envisage des investissements à hauteur de 3,5 millions pour créer l'EVE des Avanchets et 1.8 millions pour construire l'EVE de Vernier-Village au « Signal » afin de remplacer les structures actuelles.

Les libéraux constatent que ces investissements entraîneront à l'évidence une hausse des budgets de fonctionnement. Ces investissements futurs ne pourront se faire qu'au détriment d'autres investissements ou en

accroissant encore la dette communale.

Quant au financement complémentaire lié au fonctionnement, il est probable que l'on devra recourir à une augmentation du centime additionnel. Solution que **les libéraux** ne peuvent admettre.

L'enjeu politique

C'est dans ce contexte que **l'entente et les élus de l'UDC** ont présenté un projet de délibération pour « assurer la pérennité de la petite enfance sans grever les finances de la commune ».

Les initiants n'ont pas l'intention de défaire ce qui existe, car l'action pour la petite enfance répond à un besoin réel de la population. Ils veulent provoquer une prise de conscience et inciter le Conseil administratif à engager une réflexion sérieuse avec le Conseil municipal.

L'entente et les élus de l'UDC proposent que tous les groupes politiques représentés au Conseil municipal, hors de toute position partisane, imaginent des solutions moins onéreuses et plus innovantes.

Zerrouk Benelmoufok
Conseiller municipal

LES LIBERAUX DISENT CE QU'ILS FONT ET FONT CE QU'ILS DISENT

Givaudan[®]



Givaudan Suisse SA 5 chemin de la Parfumerie • 1214 Vernier
Tel: 022 780 9111 • Fax: 022 780 9150 • www.givaudan.com

Ecole BER Genève

Nouveau: 6^e spécialisée
Classes du CYCLE et
10^e degré préprofessionnel
paramédical ou en
économie

Cours d'appui
Français pour étrangers
Secrétariat *médical*

A votre service
depuis 1952

Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 022 340 12 81 - 16, Gutenberg

N'hésitez pas à nous contacter :

tél. 022 306 06 22

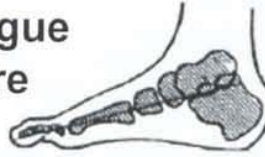
fax 022 306 06 21

e-mail: culture-information@vernier.ch

Nos tarifs :

1/12 page	CHF 110.-
2/12 page	CHF 220.-
1/4 page	CHF 300.-
1/4 page couv. int.	CHF 330.-
1/3 page	CHF 400.-
1/2 page	CHF 560.-
1 page intérieure	CHF 1000.-
1 page couv. ext.	CHF 1200.-

Podologue Pédicure



Lara Branchetti

7, ch. des Coquelicots
1214 Vernier
022 341 01 00
Parking Carrefour

Soins pédicureaux
Semelles orthopédiques
Réflexologie, Reiki, agréée ASCA

MARTIN Antonio

Technicien en
électroménager



**Vente & dépannage
toutes marques**

Tél. 022 / 797 49 92
Natel 079 / 638 73 41

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS



Tél. 022 341 08 43

Fax 022 341 67 72

Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

G. FURCOLO

Maçonnerie - Paysagiste
Aménagements extérieurs
Entretien
Clôtures - Piscines



Ch. des Vidollets 41 - 1214 Vernier

Tél. 022 341 18 56 - Fax 022 341 23 21

**Plutôt que des somnifères,
prenez nos fenêtres
antibruit.**

Nous améliorons la qualité de votre vie.

Vous laisserez le bruit à l'extérieur et votre intérieur
n'en sera que plus agréable.

Votre spécialiste:



Robert Vuillaume SA
Menuiserie - Charpente
4, ch. des Eglantines
1219 Genève-Châtelaine
Tél. 022 796 84 50

Toujours des idées d'avance.

EgoKiefer
Fenêtres et portes

FACIL' IMPÔTS

Diego SUTER

110, rue de Lyon
Rez sup. gauche

022 344 26 40

facilimpots@befree.ch

SUR RENDEZ-VOUS,

vos déclarations du lundi au
samedi, 9h-21h, à votre
domicile ou au bureau,
dès 79.- (+ TVA 7,6%)

UNE CORRIÈRE
POUR VOUS?

UN PLAISIR
AVEC NOUS!

Venez nombreux **fêter la fin de l'hiver**

Pour fêter la fin de l'hiver, le **Jardin Robinson du Lignon** vous invite à venir nous aider à brûler le bon-homme d'hiver, autour de diverses animations....

le vendredi 18 mars

à 16h30 traditionnel goûter pour tous les enfants, à 18h30 le bon-homme d'hiver prendra feu. Stand saucisses, buvette et soupe seront à votre disposition avant et après la mise à feu.

De plus, nous en profitons pour vous présenter les derniers fruits de notre projet du développement durable, sous forme d'animaux de la forêt sculptés sur bois, nous vous invitons à venir les admirer de plus près, autour du pavillon du jardin Robinson à très bientôt pour l'inauguration officielle !!



Sculptures sur bois à découvrir autour du pavillon du Jardin Robinson

L'association Coin(ch) & Loisirs a adopté une nouvelle dénomination :

AL DJAZAÏR

ASSOCIATION CULTURELLE

Le siège de l'association reste inchangé :

ch. des Batailles 22, 1214 Vernier
Tél. 022 341 10 16
Natel 078 738 14 26
Fax 022 797 09 58
www.al-djazair.ch
email : info@al-djazair.ch

Horaires d'ouvertures : **mardi** et **vendredi** de **20h30 à 00h30**

Mundialito

Le Mundialito se déroulera cette année aux Avanchets aux dates suivantes : le 24 avril, les 1^{er} et 8 mai.

Tirage au sort le 22 mars à 18h30 au centre de quartier des Avanchets.

Tous les enfants nés entre 1990 et 1995 peuvent s'inscrire en envoyant leurs nom, prénom, date de naissance, adresse et numéro de téléphone à la case postale 96, 1216 Cointrin avant le 20 mars 2005.

Inscription ouverte également pour les entraîneurs du mundialito nés avant 1987.

Kermesse

La Paroisse Saints Philippe et Jacques vous informe des dates de sa prochaine kermesse qui aura lieu

les 29-30 avril et le 1^{er} mai 2005

à la salle communale de Vernier-Place.

Merci de réserver ce week-end.

De plus amples informations seront publiées dans les prochains numéros.

Echo des clubs d'aînés

Tournoi de Jass de la Fédération des Clubs d'aînés

Comme elles sont arrivées joyeuses, heureuses, nos deux joueuses Edith et Josiane, elles ont remporté une superbe coupe, étant sorties premières de ce tournoi qui s'est déroulé au Centre d'animation pour retraités (CAD) au Grand-Lancy. Toutes nos félicitations.

Pour le Club de Châtelaine-Balexert
Y. Tornare



Les deux lauréates Edith Gremaud et Josiane Ramuz

L'agenda des aînés

■ De la poule ou de l'œuf

Grand marché de Pâques du 15 au 22 mars 2005 de 14h à 19h, vendredi 18 et samedi 19 jusqu'à 19h. Expositions et animations, pâtisseries maison, boissons. CAD, rte de la Chapelle 22, 1212 Grand-Lancy

■ Dates à réserver

Les clubs d'aînés invitent tous les aînés à réserver les dates suivantes
- mercredi 27 avril après-midi pour le tournoi de jass au club des aînés de Châtelaine-Balexert;
- mercredi 8 juin après-midi pour le tournoi de pétanque sur le terrain du club de pétanque de Châtelaine-Balexert en collaboration avec le club.

Thé dansant

Les clubs d'aînés organisent un thé dansant à la salle communale de Vernier-Place le **samedi 19 mars 2005 de 14h à 17h** avec le Duo Alexander, musiques variées (folklore, tango, valse...).

Buvette à prix modérés.

Ouvert à tous les retraités de la commune.

Entrée libre, parking assuré.

Bus 6, 19, 52, arrêt Vernier-Place.

Bus gratuit mis à disposition par la commune :

- | | |
|--|---------|
| ■ Lignon, devant le club av. du Lignon 50-53 | à 13h15 |
| ■ Libellules, devant le club rte de l'usine-à-Gaz 10 | à 13h25 |
| ■ Châtelaine-Balexert, devant le club av. de Crozet 39 | à 13h35 |
| ■ Avanchets, arrêt TPG sous le centre commercial | à 13h45 |

Retour vers 17h15

■ Club des aînés d'Avanchet

Corresp. : C.P. 141
1211 Genève 28
Ouverture le mardi de 14h à 17h30.

■ Club des aînés de Châtelaine-Balexert

Tél. 078 831 50 40
Ouverture les mardi, mercredi et jeudi de 14h30 à 17h30.

■ Club des aînés des Libellules

Tél. 022 797 13 97
Ouverture les lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h30.

■ Club des aînés du Lignon

Tél. 079 767 41 21
Ouverture les mardi, mercredi et vendredi de 14h à 17h, animation principale le mercredi.

■ Club des aînés de Vernier-Village

Tél. 022 341 03 48
Réunions les mercredi et vendredi de 13h30 à 17h.

Venez exposer à la MACAV

L'inscription pour les expositions de la saison 2005-2006 est ouverte

Notre association, fondée en 1982, accueille tous les artisans/artistes amateurs afin qu'ils puissent profiter de ses locaux pour exposer leurs œuvres. Elle met à leur disposition le 1^{er} étage pour un minimum de 3 semaines et pour un minimum de frais. Toute une équipe de bénévoles est à leur disposition pour l'organisation, l'installation ainsi que pour l'ouverture des locaux selon un horaire précis.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact avec l'une de nos responsables aux numéros de tél. suivants : **022 782 04 60** ou **022 341 13 23**.

Elles se feront un plaisir de vous donner tous les renseignements que vous pourriez désirer.

A la MACAV, chaque visiteur est le bienvenu, nul n'étant contraint à l'achat. Le rez-de-chaussée est réservé à la vente d'objets divers alors que le premier étage accueille des expositions temporaires.

Si vous ne connaissez pas encore ce cadre accueillant et sympathique, situé au cœur du village de Vernier, alors il mérite votre visite. Et si vous nous connaissez déjà, ne ratez pas nos expositions temporaires et venez vous en procurer le programme.

LA MACAV
48, rue du Village
1214 VERNIER

THEATRE DE VERNIER
Echo de Vernier Salle des Ranches
Vernier

oncle vania

DE TCHEKHOV
MISE EN SCENE: CLAIRMONDE LIEVAUX

LES MARDIS, VENDREDIS ET SAMEDIS À 20H15
MERCREDIS À 19H00 - DIMANCHES 6 ET 13 À 17H00

LOCATION: STAND INFO BALEXERT - PRIX DES PLACES FRs 20 / AVS & ETUDIANTS FRs 15-
RESERVATIONS: TEL. 022 784 07 83 (REPONDREUR) - SITE INTERNET WWW.ZOFKACHUTHEATREVERNIER

BUFFET DES 19H00 MERCREDI APRES LE SPECTACLE

DU 25 FEV AU 18 MARS 2005

balexert AVEC LE SOUTIEN DE **balexert**
La vie au centre La vie au centre

En mars à l'Alibi ?

Maison du quartier de Vernier-Village

- VENDREDI 11 mars, Repas au local d'accueil du Cycle du Renard
- VENDREDI 18 mars soirée surprise
- VACANCES SCOLAIRES du jeudi 24 mars au vendredi 1 avril, de 10h à 18h avec repas à midi sur inscription à CHF 5.-- (fermé le vendredi 25 et le lundi 28 mars)
- SORTIE Le jeudi 31 mars

Petit rappel de nos horaires :

- Du lundi au vendredi de 16h à 18h
- Le mercredi de 10h à 18h accueil libre avec repas (CHF 5.--)

Contact et Info :

- 022.341.04.08 ou
- mq.vernier@fase.ch

Le Tennis Club Vernier

champion suisse

Le club verniolan collectionne les honneurs

Le TC Vernier se porte bien. Il a fait ample moisson de lauriers lors des championnats suisses interclubs. Les jeunes seniors ont obtenu leur promotion en LNC, la première équipe a participé au tour final de LNC, deux autres équipes ont fêté un titre de champion genevois et, récompense ultime, les jeunes filles de moins de 12 ans (**Nadine Tusiama, Clémence Gros et Siti Abderrachman Barbet**) ont enlevé le titre national de catégorie C à Winterthur, aux dépens de Pontresina (2-0) en demi-finale et de Scheuren (2-1) en finale.

- le TC Vernier a pris un abonnement avec les Nationaux juniors par équipes. Depuis 1996, souffle **Roland Furer**, le club s'est toujours qualifié pour la phase finale, excepté en 2002.

- sous la férule du dynamique **Jacky Chiaramonti** et de ses collaborateurs, le TC Vernier ne cesse de faire honneur au tennis genevois. « Nous recensons 230 participants à notre école de tennis, se félicite **Roland**



Siti Abderrachman Barbet, Nadine Tusiama et Clémence Gros ont enlevé le titre national de catégorie C à Winterthur

Furer, responsable du mouvement juniors. Grâce au dévouement de la commune, nous pouvons mettre à disposition de tous ces jeunes des infrastructures en nombre suffisant ».

- On ne saurait parler du TC Vernier sans évoquer le nom de son père spirituel, **Jacky Chiaramonti**. L'homme dérange, c'est vrai, dans le landernau du tennis genevois. Qu'importe ! Ses idées font leur chemin. Et les résultats lui donnent raison.

Sa recette ? Son dynamisme, le respect de ses élèves et l'esprit de collaboration qu'il entretient avec son staff technique et les familles. « Je suis entouré par une super équipe et je peux compter sur le dévouement des parents. Songez que le père de **Nadine Tusiama** a coaché l'équipe championne de Suisse des moins de 12 ans tout au long des neuf rencontres qu'elle a disputées.

(Tribune de Genève - Novembre 2004)

Petites annonces

à votre service

gratuitement

Fax au 022 306 06 21,
Tél. au 022 306 06 22 ou
e-mail:
culture-information@vernier.ch

Animations

■ Pour animer vos soirées d'entreprise, anniversaires, mariages, etc. faite appel à Knights of Dance. Musiques tous styles, tous âges. Entrevue et soirée personnalisée. Tél. 076 370 46 11.

A votre service

■ Dame sérieuse de confiance, avec références, cherche heures de ménage et repassage. Tél. 022 796 49 07.

L'Avenir a terminé l'année 2004 en beauté

L'Avenir accordéoniste de Châtelaine a terminé l'année 2004 en beauté, puisque le samedi 11 décembre voyait la plus grande partie des orchestres de l'Avenir et des élèves de l'école se réunir dans les locaux de la paroisse protestante de Vernier.

A 17 heures, le traditionnel Concert de Noël des élèves et professeurs de l'école avait lieu dans le joli Temple protestant. Pour l'occasion, la télévision local Canal29 nous avait fait l'amitié de se déplacer pour immortaliser l'évènement.

Le public, nombreux et chaleureux, a pu applaudir les productions individuelles ou en duo de nos élèves et de leurs professeurs, et rire aux textes de Noël humoristiques lus par quelques membres du comité, apprenant pourquoi le père Noël ne peut pas exister ou quelles sont les coutumes insolites de Noël dans les autres pays...

Merci aux musiciens qui nous ont préparés une fois de plus un très joli concert, ainsi qu'à la famille Grezet pour sa sympathique verrée !

Dès 19h, tout le monde s'est retrouvé pour terminer la soirée autour d'une excellente fondue (nous étions une centaine !) et écouter les différents orchestres de l'Avenir : les Piccolos, les Juniors 1 et 2 et la Société, jouant les programmes de l'année écoulée.

Si vous n'avez pas pu venir à notre Concert de Noël ou si vous y avez pris du plaisir, nous vous donnons rendez-vous en décembre prochain !

Sylvie BOSSI

Camp Musicool 2005

Nos directeurs musicaux organiseront en 2005 le Camp Musicool. Ouvert à tous les jeunes musiciens (10 à 17 ans révolus), quel que soit leur instrument, ce camp aura lieu à Villers-le-Lac (Franche-Comté, France, près du Saut-du-Doubs) dans les locaux du Club de vacances Evasion Tonique.

Les matins seront consacrés à l'étude en orchestre de pièces inédites, spécialement arrangées ou composées pour l'occasion.

Des activités sportives seront organisées tous les après-midi par des moniteurs sportifs. Au programme : escalade, spéléologie, VTT, canoë-kayak, luge d'été

Les soirées seront animées par le personnel du centre : karaoke, disco, soirées à thème...

Un concert donné à la salle de spectacle du centre terminera la semaine.

Date : **du 24 au 30 juillet 2005**

Tarif : CHF 490.- comprenant : pension complète, hébergement en chambres à 2 lits, sanitaires privés; travail en orchestre, partitions; activités sportives + déplacements sur place; soirées, concert final + verrée.

Nombre de place max : 23

Age des participants : 10 à 17 ans

Délai d'inscription : fin mars 2005

Renseignements, inscriptions :
Sylvie BOSSI, tél. 022 782 05 89
sbophd@bluewin.ch
www.baiana-split.ch

Renseignements sur notre école de musique

- 4 professeurs, enseignant à Vernier, Châtelaine, Meyrin
- Age : de 6 ans à ...99 ans !
- Types d'instruments : chromatiques, à basses standards ou barytons
- Examens annuels, auditions, concerts
- 4 orchestres de différents niveaux
- 34 leçons par année : CHF 90.- par mensualité (10 mensualités par année)
- Taxe d'inscription : CHF 50.-

INSCRIPTIONS : TOUTE L'ANNEE

Présidence, direction école

Sylvie BOSSI-PAHUD
tél. 022 782 05 89
sbophd@bluewin.ch

Direction des orchestres

Daniel CLOUX
tél. 021 825 40 09 ou
tél. 078 744 50 71
www.baiana-split.ch

Réouverture de la Carambole

La date concernant l'ouverture de la Carambole a été fixée pour le mardi 22 février.

Beaucoup de personnes se sont demandées quelles étaient les raisons qui ne nous ont pas permis d'ouvrir dans l'immédiat ce lieu de vie pour les jeunes. Au préalable de cette réouverture, tout un travail a dû s'opérer à commencer par la compréhension des difficultés qu'avaient vécues la Carambole ces derniers temps. Par difficultés, nous entendons principalement les exactions commises par les jeunes sur le bâtiment ainsi que les incivilités qu'ils avaient fait subir au personnel du secteur adolescent. C'est donc grâce au discernement d'une situation donnée que nous avons pensé être en mesure d'établir des stratégies d'action censées répondre à ces problèmes.

Le travail entamé avec le comité de la Maison de Quartier et mes collègues s'est ainsi concentré autour des trois axes suivants :

Premièrement, il nous a semblé opportun de réaménager adéquatement la Carambole en y installant un coin canapé, un baby foot, du matériel pédagogique, etc. Le réaménagement comprenait aussi l'activation de l'espace Internet et du studio son. Pour ce faire, il nous a fallu bien évidemment étudier les règles spécifiques qui allaient se rattacher à ces deux derniers projets.

Il nous semblait primordial, dans un deuxième temps, de définir les règles générales du secteur adolescent pour que nous puissions disposer d'un langage commun face aux jeunes. Il nous était aussi nécessaire de nous positionner sur le protocole à utiliser en cas de situation difficile à gérer.

Le travail de réseau constituait le dernier axe sur lequel nous nous sommes sérieusement penchés. Tout le monde est effectivement concerné par la Carambole et toute personne intéressée par ce lieu de vie a le droit d'être documentée adéquatement sur ce qui va s'y passer. C'est pourquoi, nous avons voulu réfléchir sur les moyens qui nous permettraient de véhiculer l'information dans le quartier dans le but que les habitant(e)s puissent être au courant des activités et des projets que nous allons organiser tous les mois avec les jeunes. Le travail en réseau équivaut aussi à collaborer avec les parents des jeunes qui se rendent à la Carambole, les travailleurs sociaux du quartier et les professionnels qui sont concernés, de près ou de loin, par la population avec laquelle nous travaillons.

En espérant que le personnel dont nous avons besoin pour accueillir convenablement les jeunes sera mis à

notre disposition, la Carambole devrait ouvrir normalement ses portes le 22 février à 18h00. Un nouvel horaire est établi et nous sommes en mesure de vous le communiquer :

·	Mardi	17h00 à 22h00
·	Mercredi	15h00 à 19h00
·	Vendredi	17h00 à 22h00
·	Samedi	15h00 à 19h00

Si vous désirez avoir plus d'information sur la Carambole, l'équipe d'animation du secteur adolescent se met à votre entière disposition pendant les horaires d'ouverture. Que vous soyez des adolescents, des parents, des habitant(e)s ou encore des professionnels, n'hésitez pas à venir nous voir ou à nous téléphoner au 022 796 42 67. Nous nous réjouissons de pouvoir vous rencontrer !

Pour le secteur adolescent de la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon
Giuseppe Rullanti

Vernier Dance

Vernier Dance et ses élèves sont heureux de vous annoncer leur premier spectacle, les 16 et 17 avril 2005.

Les représentations auront lieu le samedi 16 avril à 18h ainsi que le dimanche 17 avril à 10h30 et 16h. Le spectacle aura lieu à l'école de Vernier-Place.

Les billets sont en vente auprès de la directrice au prix unique de CHF 8.- (dès 5 ans).


www.vernierdance.ch
tél. 076 371 29 05



... le saviez-vous ?

*La Banque Raiffeisen est présente sur
votre commune !*

à l'angle route de Vernier / chemin Champ-Claude

- ▶ hypothèques
- ▶ épargne
- ▶ fonds de placement
- ▶ e-banking
- ▶ bancomat 
- ▶ change



heures d'ouverture:

du lundi au vendredi
08.30 – 12.00 14.00 – 17.30

ou sur rendez-vous

Tél. : 022 930.91.91

**service personnalisé,
prestations exclusives !**

RAIFFEISEN


Participez au Vide Grenier

Faites le vide de vos caves, de vos garages, de vos réduits... et venez vendre vos trouvailles

au Vide Grenier qui aura lieu pendant « La fête au Village »

le samedi 21 mai 2005 de 10h à 17h dans le centre du village de Vernier

- les places de vendeurs seront réservées aux habitants de la Commune de Vernier ainsi qu'aux membres des deux associations organisatrices
- les professionnels, brocanteurs et antiquaires, les enfants non accompagnés ainsi que les stands de boissons ou de nourriture ne seront pas acceptés
- le nombre de places sera limité et aucune inscription ne sera prise sur place
- le prix de l'emplacement d'environ

3x2 mètres sera de CHF 25.- (tables comprises)

- le délai d'inscription est fixé au 31 mars 2005
- une confirmation d'inscription et des informations complémentaires suivront par courrier

Organisateurs : l'association Les Z'ateliers et la Maison du Quartier l'Alibi



Vernier-Village, Vide Grenier du 22 mai 2004. Plus de 50 vendeurs aux stands remplis de trésors ont fait le bonheur des petits et des grands.

Bulletin d'inscription - Vide grenier du 21 mai 2005

Nom : Prénom :

Adresse complète :

N° postal Localité :

Tél. : E-mail :

- Je souhaite participer au Vide Grenier du samedi 21 mai 2005 en tant que vendeur
- J'aurai besoin d'une table de 3 mètres oui non
- Je suis membre des Z'ateliers de l'Alibi, Maison du quartier de Vernier

Questions et remarques :

Date et signature :

Adresse pour envoi : Les Z'ateliers , 24 ch. de Poussy, 1214 Vernier / délai 31.03.2005

Les cours de sauveteurs, de vieux souvenirs... **mais toujours d'actualité !**

Comme tous les conducteurs qui ont passé leur permis après 1977, vous avez eu l'obligation de suivre un cours de sauveteur organisé par les samaritains.

RRSS, position latérale de sécurité, pansement compressif étaient les thèmes enseignés.

Depuis le milieu des années 90, d'importantes innovations dans la prise en charge des blessés ont été faites. L'Alliance Suisse des Samaritains n'a pas attendu pour adapter ses cours aux dernières modifications.

En effet, l'année 2000 a vu naître un nouveau cours de sauveteur, bien plus attractif que le précédent. Le massage cardiaque, jadis réservé à une certaine catégorie de personnes, s'est démocratisé et a été enseigné à tous les futurs conducteurs. Des jeux de rôle simulant des accidents ou des malaises ont été introduits dans le

cours afin de permettre aux participants de pouvoir pratiquer les gestes qui avaient été appris dans la salle de cours.

En 2005, un nouveau cours de sauveteur a vu le jour, permettant à l'Alliance Suisse des Samaritains d'uniformiser ses cours avec ceux qui sont enseignés dans le monde entier. Le schéma ABCD remplace définitivement le RRSS et de nouvelles mesures de soins sont enseignées.

La méthode de Heimlich, permettant de libérer les voies respiratoires obstruées par un corps étranger est ainsi enseignée à tous les futurs conducteurs. Le massage cardiaque, geste salvateur s'il est effectué rapidement et correctement, demeure aussi dans le nouveau cours.

Le cours est ouvert à tous les futurs conducteurs, mais aussi à toutes les

personnes qui ne veulent pas, sur un lieu d'accident, rester là sans pouvoir rien faire. La durée du nouveau cours reste de 10 heures comme précédemment.

Pour les questions concernant les cours ou la section des samaritains de Vernier, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :

Section des samaritains de Vernier
Parent Bruno
Ch. François Lehmann 22
1218 Grand-Saconnex
079 334 46 16
sama.vernier@agss.ch

Genolet Alexandre
Responsable technique

**Le nouveau cours de sauveteur.
Vital pour tous**

DARYL INFORMATIQUE

**Vous propose un check-up complet de votre ordinateur à domicile
pour seulement CHF 50.- tout compris.**

Check-up complet, logiciels, ordinateur, Internet, conseils de mise à jour, etc.

**Ordinateurs, processeur 2400 Mhz, mémoire 256 Mb, disque dur 40 Gb
pour seulement CHF 750.- livré et installé à votre domicile.**

**Pour tous renseignements : Tél. 079 815 67 42 / Fax 022 930 12 64
Par e-mail : daryl@servihoo.com**

FESTIVAL JEUNESSE DE VERNIER *

du 5 au 17 mars 2005

Théâtre

Contes

Clowns

...

Vente billets:
Stand Info Balexert
A l'entrée

Renseignements:
Commune de Vernier
Tél. 022 306 07 80

